



L'Assureur Conseil de référence

20



RAPPORT
ANNUUEL

www.agma.ma



Ce rapport annuel a été imprimé sur papier recyclé pour préserver l'environnement.

Sommaire

MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT 2018

- 08** Principaux faits marquants du secteur d'assurance
- 13** Le marché de l'assurance à fin juin 2018
- 15** Parts de marché d'AGMA

AGMA : HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES

- 18** Une notoriété consolidée depuis 1965
- 18** Profil d'AGMA
- 19** Gouvernance

PERFORMANCES 2018

- 22** Activités d'AGMA
- 25** Indicateurs d'activité et résultats
- 33** Bilan social
- 34** Évolution du titre en bourse
- 35** Perspectives

DONNÉES FINANCIÈRES

- 38** États financiers
- 46** Rapport général des Commissaires aux Comptes
- 47** Rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- 48** Résumé du rapport des Commissaires aux Comptes
- 49** Projet de résolutions

MESSAGE

du Président Directeur Général



Tout au long de l'année 2018, AGMA a veillé au renforcement, au développement et à la modernisation de ses services avec pour objectif la satisfaction de ses clients à tous les niveaux.

En effet, en tant qu'Assureur Conseil de référence, AGMA place ses clients au cœur de sa vision stratégique et met en œuvre tous les moyens humains et technologiques modernes pour leur offrir des solutions adaptées et optimales. La satisfaction client, l'engagement, la rigueur et le sens de l'éthique sont les valeurs phares que partage toute l'équipe d'AGMA. Des valeurs qui guident notre action au quotidien et qui soutiennent notre plan de développement.

L'année 2018 a été marquée par une importante augmentation de la production, tant pour les Assurances de Personnes que pour les Assurances Dommages. AGMA a ainsi réalisé la croissance de ses activités conformément au plan stratégique 2018-2020. Le résultat net s'est amélioré de 8,2% (+13% pour le résultat net normatif) portant ainsi la marge nette à 37,7%.

“



Dans ce rapport annuel, nous avons repris les principaux faits saillants du secteur de l'assurance au cours de l'année 2018, les faits marquants d'AGMA, ses réalisations ainsi que ses perspectives de développement.

Les femmes et les hommes d'AGMA se sont attelés, et continueront, à apporter constamment des améliorations tangibles aux processus de gestion, et des conseils adaptés aux différentes situations, visant l'efficacité dans les traitements opérés ainsi que la pertinence des couvertures en place au regard des évolutions des risques auxquels sont exposés nos clients.

Je remercie l'ensemble des collaborateurs d'AGMA pour le sens d'engagement dont ils font preuve ainsi que tous nos partenaires et nos clients pour leur confiance, source de motivation et de dépassement, permanents, en vue de préserver notre positionnement en tant qu'Assureur Conseil de référence.

Rachida Benabdallah
Président Directeur Général

2017/18



ANALYSE

DE L'ENVIRONNEMENT 2018



- 1/ Principaux faits marquants du secteur d'assurance
- 2/ Le marché de l'assurance à fin juin 2018
- 3/ Parts de marché d'AGMA

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DU SECTEUR D'ASSURANCE

ATTESTATIONS D'ASSURANCE : FINI LE TIMBRE DE 20 DH

La loi de finances 2018 a restreint le champ d'application du droit de timbre de 20 DH applicable jusque-là aux attestations d'assurance.

En effet, cette loi a limité l'étendue d'application du droit de timbre de 20 DH aux actes et conventions assujettis obligatoirement, ou sur option, à la formalité de l'enregistrement et aux autres actes expressément cités à l'article 252-II-I du code général des impôts.

Les attestations des assurances ne figurant pas parmi lesdits types d'actes ne sont donc plus soumises audit droit de timbre à compter de l'année 2018.

L'EXAMEN PROFESSIONNEL FAIT SON RETOUR

Après deux années d'interruption, l'examen professionnel au profit des personnes désirant exercer la profession d'intermédiaire d'assurance a fait son retour; il s'est déroulé du 13 au 18 février 2018 sous l'égide de la FMSAR, en collaboration avec l'ACAPS. Sur les 1.260 candidats inscrits (dont 1.009 agents), 377 ont réussi, soit un taux de 30%.

SAHAM/SANLAM

Le géant sud-africain SANLAM a élevé sa participation dans Saham Finances de 46,6% à 100%, aux termes d'un accord conclu mercredi 7 mars 2018. Le montant de l'opération est de 1,05 milliard de dollars et en quittant l'assurance, Saham amorcera sa transformation en un fonds d'investissement panafricain.

En devenant l'actionnaire majoritaire de Saham Assurance Maroc, Sanlam marquera un événement historique en signant son entrée dans le secteur de l'assurance marocain.

MONTÉE INQUIÉTANTE DES SINISTRES MATÉRIELS AUTO

La sinistralité Auto a connu une hausse ces dernières années : le ratio S/P combiné correspondant s'est aggravé de 89,2% en 2015 à 93,7% en 2016.

Suite à ce constat, le secteur des assurances a lancé une étude sur les sinistres matériels, avec l'assistance du cabinet Roland Berger. Cette dernière a montré que la sinistralité a augmenté de 21% en moyenne sur la période 2011-2016 et a été multipliée par 7,4 en dix ans. Cette poussée est alimentée par plusieurs facteurs : la hausse de la fréquence des sinistres, la montée du coût moyen du sinistre, la guerre tarifaire sur les garanties annexes, et l'érosion des franchises. S'ajoute à cela l'aggravation de la fraude s'expliquant notamment par le manque de coordination entre les assureurs et le développement du service d'indemnisation rapide.

Suite au diagnostic établi, les assureurs ont décidé de coordonner leurs actions et de préparer plusieurs mesures correctives pour une entrée en vigueur début 2019.





FATCA ENTRE EN VIGUEUR

Le Maroc a adopté un décret-loi le 23 février 2018 permettant aux banques, aux entreprises d'assurance et à toute institution financière de transmettre le détail des avoirs financiers détenus par les clients ayant qualité de contribuables américains, dans le cadre de la FATCA. Il s'agit particulièrement de renseignements concernant les capitaux mobiliers, les soldes des comptes bancaires, la valeur de rachat des bons, des contrats de capitalisation et placements et tout autre revenu.

Ainsi, toutes les compagnies d'assurance pratiquant les opérations Vie sont soumises aux obligations de cette nouvelle loi. Un accompagnement a été décidé au niveau FMSAR par le cabinet PwC pour apporter un éclairage sur les contraintes imposées par cette réglementation.

ACTIONS FNACAM

Une rencontre FMSAR/FNACAM a eu lieu le 16 mai 2018 autour des sujets d'actualité de la profession, notamment :

- Le commissionnement Auto
- Les frais de gestion sur dossiers sinistres Auto
- L'avenant de délégation bancaire
- Le code de déontologie du secteur

Si le comité directeur de la FMSAR s'est dit sensible aux préoccupations de la FNACAM, il reste toutefois fermé quant à une éventuelle révision du taux de commissionnement Auto et/ou octroi de frais de gestion par dossier sinistre Auto, au motif que le ratio primes/sinistres, toutes compagnies d'assurance confondues, est déficitaire.

Pour les sujets relatifs au commissionnement, à la déontologie et à la circulaire Encaissement/Reversement des primes, il a été convenu de constituer des commissions mixtes représentatives des compagnies et des intermédiaires par thème.

À la suite de la nomination du nouveau président de la FNACAM le 24/11/18, une feuille de route a été élaborée prévoyant, notamment, la création d'une confédération des intermédiaires d'assurance, regroupant FNACAM et UMAC, à horizon juin 2019 pour former un interlocuteur unique et fort qui représenterait tout le secteur des agents et courtiers dans les instances de dialogue et de travail avec la FMSAR et l'ACAPS.

SBR, UNE APPLICATION PROGRESSIVE

L'ACAPS a lancé, en juillet 2018, la première phase d'études d'impacts quantitatives avec pour objectifs :

- La collecte des données des compagnies, nécessaires au calibrage des paramètres de calcul de la formule du Capital de Solvabilité Requis,
- La formulation de propositions de chocs à appliquer pour chaque type de risque.

2019, L'ANNÉE DU TAKAFUL

Le projet de loi N°87.18 définissant le cadre légal des assurances Takaful a été voté par la première chambre le 05 février 2019.

Les principales nouveautés sont les suivantes :

- Les banques participatives peuvent présenter les opérations d'assurance Takaful famille ainsi que les assurances Takaful relatives à l'assistance et aux financements,
- Les fonds d'assurance et de réassurance Takaful constitués par l'entreprise d'assurance Takaful vont être dotés de la personnalité juridique et de l'autonomie financière,
- Suppression du principe de spécialisation de l'Entreprise d'Assurances et de Réassurance Takaful : chaque EART peut être agréée pour pratiquer toutes les opérations d'assurance et de réassurance Takaful (Investissement, Takaful général, Takaful famille,...),
- L'entreprise agréée pour pratiquer exclusivement les opérations de réassurance pourra se voir accorder l'agrément pour pratiquer les opérations de réassurance Takaful et ce, dans les conditions et selon les modalités fixées par la circulaire de l'autorité et après avis conforme du CSO.

Le Takaful conditionne le développement de la finance participative, qui brasse à fin 2018 environ 4 MMDH, et devrait dynamiser le taux de pénétration de l'assurance au Maroc.

Une fois la loi et ses textes d'application publiés, l'ACAPS traitera les demandes d'agrément des entreprises qui souhaitent pratiquer cette activité sachant que la loi exige des compagnies la création de filiales dédiées.

Le lancement effectif Takaful est attendu pour fin 2019.

ASSURANCES TRC ET RC DÉCENNALE

Examen des textes d'application des dispositions de la loi N° 17-99 relatives aux assurances Construction par la Commission de Régulation de l'ACAPS qui a émis un avis favorable en date du 9 juillet 2018. Lesdits textes ont été transmis au Ministère de l'Économie et des Finances pour poursuite du processus d'adoption.





ÉVÉNEMENTS CATASTROPHIQUES

Examen des textes d'application de la loi N°110-14 instituant un régime de couverture d'événements catastrophiques par la Commission de Régulation de l'ACAPS qui a émis un avis favorable en date du 9 juillet 2018.

L'entrée en vigueur du programme national d'assurance contre les risques de catastrophes est attendue en 2019. Cette loi prévoit un régime mixte combinant deux systèmes. Le premier est un système assurantiel au profit des personnes ayant souscrit des contrats d'assurance, à travers l'inclusion obligatoire de la garantie contre les risques catastrophiques dans ces contrats. Le second porte sur un système allocataire garantissant aux personnes ne disposant d'aucune couverture, une indemnité pour la compensation du préjudice corporel et de la perte de la résidence principale en cas d'événement catastrophique et ce, à travers le « Fonds de solidarité des événements catastrophiques ».

DISPOSITIF DE LUTTE ANTI-BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET FINANCEMENT DU TERRORISME

Élaboration par l'ACAPS d'un projet d'amendement de la circulaire sur le dispositif de lutte anti-blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, conformément aux recommandations du GAFI et au retour d'expériences du secteur après 8 ans de mise en pratique, avec comme principales évolutions :

- Remplacement de l'approche par les seuils par une approche tenant compte du profil de risque des clients, de leur taille et des opérations effectuées par la compagnie ainsi que la nature des produits commercialisés ;
- Exclusion des assurances de dommages aux personnes du périmètre du dispositif de vigilance ;
- Instauration du dispositif de vigilance simplifié pour les assurances de dommages aux biens ;
- Responsabilisation renforcée du réseau de distribution, en qualité d'entités assujetties.

CRÉATION DE LA CMAM

La CNOPS, fédération réunissant 8 mutuelles du secteur public et semi-public, sera remplacée par la CMAM (la Caisse Marocaine de l'Assurance Maladie). Cette dernière sera une institution publique dotée de la personnalité morale et de l'indépendance financière. Cette caisse contribuera à renforcer l'expérience marocaine dans le domaine de l'AMO au bénéfice des fonctionnaires, des retraités du secteur public et des étudiants.





RÉSULTATS DES CONTRÔLES ACAPS 2017

L'ACAPS a publié les résultats des contrôles effectués en 2017 tant sur les compagnies d'assurance que sur les intermédiaires :

- 17 compagnies ont été concernées par des amendes à cause du non-respect des délais de communication de l'information financière et de la qualité exigée des données ;
- 86 décisions de sanctions disciplinaires et 38 amendes administratives ont été infligées aux agents et courtiers suite à l'inspection de 368 intermédiaires ;
- Fermeture de 35 points de vente, essentiellement pour caducité.

L'AMO ET LA RETRAITE DES INDÉPENDANTS

Après les lois adoptées fin 2017, le conseil du gouvernement a validé, le 13 septembre 2018, 4 décrets d'application y relatifs. Un taux de cotisation à l'AMO de 6,37% a été arrêté pour les actifs et de 4,52% pour les retraités.

Le démarrage des régimes AMO et Retraite des indépendants nécessite toutefois l'adoption de décrets organisant les relations entre les représentants des différentes professions et la CNSS.

NOUVELLES MESURES AUTO

Afin de préserver l'équilibre de la branche Auto, les compagnies d'assurance se sont concertées dans le cadre de la FMSAR et ont diffusé, en décembre 2018, à leurs réseaux de distribution de nouvelles modalités d'indemnisation Auto :

1/ À partir du 1^{er} janvier 2019 :

Franchise minimale Tierce de 2500 DH par sinistre pour l'ensemble des affaires nouvelles Mono et flottes salariés.

La prise d'effet est différée au 1^{er} février pour les renouvellements et nouvelles adhésions des flottes salariées en portefeuille.

2/ L'indemnisation forfaitaire sera désormais :

- Limitée à 1 fois par an par véhicule ;
- Plafonnée à 10.000 DH (contre 20.000 DH) ;
- Conditionnée par l'expertise à partir 1500 DH.

3/ La nouvelle convention CID :

La convention CID, relative aux sinistres matériels Auto, a été mise à jour à effet janvier 2019 pour prendre en compte l'abandon des recours forfaitaires (dossiers dont le coût \leq 20 000 DH).

Elle intègre également quelques ajustements visant à mieux gérer les expertises contradictoires au bénéfice des clients.

La nouvelle convention a enrichi le barème des responsabilités par 4 nouveaux cas et ce, afin de minimiser le recours au Droit Commun par les assurés.

4/ Assistance Auto en inclusion :

- Suppression du véhicule de remplacement que ce soit en cas de panne ou d'accident ;
- Limitation du remorquage ;

Par ailleurs, et afin de lutter contre la fraude à l'assurance Auto, la FMSAR a mis à la disposition des compagnies les moyens suivants :

- Mise en place d'un extranet de partage des informations sinistres automobile (données et photos) ;
- Web service pour remonter, au moment de l'ouverture d'un sinistre, l'historique sinistres du véhicule ;
- Web service pour détecter les cas de multi-assurances au moment de la souscription concomitamment avec l'obtention du coefficient CRM.

LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE À FIN JUIN 2018

ÉVOLUTION DES PRIMES PAR BRANCHE

(en MDH)	S1 2018	S1 2017	S1 18/S1 17		Structure 2018 (en %)
			(en valeur)	(en %)	
Assurances Vie & Capitalisation	9 511,3	8 116,8	1 394,5	17,2%	41,6%
Assurances Individuelles	4 420,5	4 135,1	285,4	6,9%	19,3%
Capitalisation	3 338,1	2 339,6	998,5	42,7%	14,6%
Assurances de Groupes	1 278,2	1 299,9	-21,7	-1,7%	5,6%
Contrats à capital variable	474,5	342,2	132,3	38,7%	2,1%
Assurances non-Vie	13 253,6	12 538,4	715,2	5,7%	57,9%
Automobile	6 290,0	5 951,2	338,8	5,7%	27,5%
Accidents Corporels	2 148,7	2 047,2	101,5	5,0%	9,4%
Accidents du Travail	1 460,5	1 446,0	14,5	1,0%	6,4%
Incendie	1 079,2	1 017,3	61,9	6,1%	4,7%
Assistance	960,9	862,2	98,7	11,4%	4,2%
Responsabilité Civile Générale	368,8	361,1	7,7	2,1%	1,6%
Transport	351,2	327,6	23,6	7,2%	1,5%
Assurances Risques Techniques	132,0	90,0	42,0	46,7%	0,6%
Crédit - Caution	115,1	101,4	13,7	13,5%	0,5%
Autres opérations non-Vie	347,2	334,4	12,8	3,8%	1,5%
Acceptations en réassurance	122,1	101,5	20,6	20,3%	0,5%
Acceptations Vie	0,3	0,2	0,1	50,0%	0,0%
Acceptations non-Vie	121,8	101,3	20,5	20,2%	0,5%
TOTAL	22 887,0	20 756,7	2 130,3	10,3%	100,0%

A la fin du premier semestre 2018, le chiffre d'affaires global du marché de l'assurance a connu une croissance de 10,3% par rapport à la même période de l'exercice précédent ; il est passé de 20 756,7 MDH au 30/06/17 à 22 887 MDH au 30/06/18. Cette évolution positive de 2 130,3 MDH est liée à la progression des assurances Vie & Capitalisation et des assurances non-Vie de respectivement 17,2% (+1 394,5 MDH) et 5,7% (+715,2 MDH).

L'accroissement des assurances Vie & Capitalisation s'explique par les variations distinctes suivantes :

- L'augmentation des assurances individuelles de 6,9%,
- L'augmentation de la capitalisation de 42,7%,
- La baisse des assurances de groupes de 1,7%,
- L'augmentation des contrats à capital variable de 38,7%.

La progression des assurances non-Vie concerne toutes les branches ; les variations en valeur les plus significatives concernent l'Automobile (+338,8 MDH), les Accidents corporels (+101,5 MDH) et l'Assistance (+98,7 MDH).



Avec une production de 6,3 MMDH (+5,7% par rapport à S1 2017) et une part de marché de 27,6%, l'Automobile demeure la branche la plus importante en matière de primes.

(en MDH)	Volume Primes		Variation		Part de marché S1 2018
	S1 2018	S1 2017	En valeur	En %	
Wafa ASSURANCE	4 518,5	4 316,2	202,3	4,7%	19,7%
RMA	3 441,0	3 353,0	88,0	2,6%	15,0%
SAHAM ASSURANCE	2 760,3	2 482,1	278,2	11,2%	12,1%
MUTUELLE TAAMINE CHAABI	2 458,7	1 376,2	1 082,5	78,7%	10,7%
AXA ASSURANCE	2 424,7	2 419,4	5,3	0,2%	10,6%
ATLANTA	1 372,1	1 278,1	94,0	7,4%	6,0%
SANAD	1 130,6	1 095,3	35,3	3,2%	4,9%
MAROCAINE VIE	1 049,0	971,6	77,4	8,0%	4,6%
MCMA	934,6	881,3	53,3	6,0%	4,1%
ALLIANZ	769,0	681,1	87,9	12,9%	3,4%
MAROC ASSISTANCE	485,4	405,2	80,2	19,8%	2,1%
MAMDA	459,3	422,8	36,5	8,6%	2,0%
SAHAM ASSISTANCE	339,0	308,9	30,1	9,7%	1,5%
CAT	264,8	321,4	-56,6	-17,6%	1,2%
MATU	165,2	150,7	14,5	9,6%	0,7%
Wafa IMA ASSISTANCE	164,1	140,3	23,8	17,0%	0,7%
EULER HERMES ACMAR	63,9	62,2	1,7	2,7%	0,3%
COFACE	50,7	37,7	13,0	34,5%	0,2%
AXA ASSISTANCE	36,1	53,2	-17,1	-32,1%	0,2%
TOTAL	22 887,0	20 756,7	2 130,3	10,3%	100%

Le premier semestre 2018 a été marqué par la performance de TAAMINE CHAABI qui a vu son chiffre d'affaires semestriel croître de 79%, soit 1,1 MMDH de plus, lui permettant de gagner une place au classement. Cette compagnie se retrouve, ainsi, au quatrième rang, occupé jusque-là par AXA ASSURANCE.

La part de marché de TAAMINE CHAABI a enregistré la plus forte évolution en passant de 6,6% à 10,7%.

Sur les autres compagnies du Top 5, la tendance constatée au terme du premier semestre 2018 est à la baisse de part de marché sauf pour SAHAM ASSURANCE dont le poids s'est apprécié de 10 points de base.

Wafa ASSURANCE, se maintient au premier rang même si elle a perdu 1,1 point de part de marché (19,7%). Son chiffre d'affaires ayant progressé de 4,7%, soit une évolution inférieure à celle du secteur. RMA garde la deuxième place avec un chiffre d'affaires en augmentation de 2,6% et une part de marché en baisse de 1,2 point.

AXA ASSURANCE dont le chiffre d'affaires a stagné (+0,2%) se place en cinquième position, au coude à coude avec Mutuelle TAAMINE CHAABI.

3

PARTS DE MARCHÉ D'AGMA

A la clôture du premier semestre 2018, AGMA a réussi à maintenir sa part de marché au même niveau, à savoir 3,8%.

Au 30/06/18, la répartition de la part de marché d'AGMA par risque se présente comme suit :

(en MDH)	Marché	S1 2018 AGMA	PM	Marché	S1 2017 AGMA	PM
Assurances Vie	9 511,3	160,5	1,7%	8 116,8	139,5	1,7%
Assurances Individuelles	4 420,5	0,4	0,0%	4 135,1	0,8	0,0%
Capitalisation	3 338,1	105,2	3,2%	2 339,6	89,2	3,8%
Assurances de Groupes	1 278,2	54,9	4,3%	1 299,9	49,5	3,8%
Contrats à capital variable	474,5	0	0,0%	342,2	0	0,0%
Assurances non-Vie	13 253,6	711,3	5,4%	12 538,4	640,7	5,1%
Automobile	6 290,0	59,0	0,9%	5 951,2	56,7	1,0%
Accidents Corporels	2 148,7	211,3	9,8%	2 047,2	185,9	9,1%
Accidents du Travail	1 460,5	111,1	7,6%	1 446,0	108,4	7,5%
Incendie & Risques techniques	1 211,2	256,7	21,2%	1 107,3	221,9	20,0%
Assistance	960,9	3,7	0,4%	862,2	2,9	0,3%
Responsabilité Civile Générale	368,8	20,9	5,7%	361,1	16,6	4,6%
Transport	351,2	39,8	11,3%	327,6	37,5	11,4%
Crédit-Caution	115,1	0	0,0%	101,4	0	0,0%
Autres opérations non-Vie	347,2	8,8	2,5%	334,4	10,9	3,2%
Total (hors acceptations Réassurance)	22 764,9	871,8	3,8%	20 655,2	780,2	3,8%

AGMA se distingue, en terme de part de marché, dans les risques suivants :

Risques	Parts de marché au 30/06/2018	Parts de marché au 30/06/2017
Incendie & Risques Techniques	21,2 %	20,0 %
Transport	11,3 %	11,4 %
Accidents Corporels	9,8 %	9,1 %
Accidents du Travail	7,6 %	7,5 %



The background of the page is a grayscale photograph of three men in business suits standing on a high-rise balcony, looking out at a city skyline. The men are silhouetted against the bright sky. The balcony railing is visible in the foreground. The city skyline includes several tall buildings, one of which has a distinctive rounded top. The overall mood is professional and modern.

AGMA

*HISTOIRE, FAITS
ET PERSPECTIVES*

- 1/ Une notoriété consolidée depuis 1965
- 2/ Profil d'AGMA
- 3/ Gouvernance



**1**

UNE NOTORIÉTÉ CONSOLIDÉE DEPUIS 1965

Notre histoire commence en 1965, lors de la création de la société de conseil et courtage en assurance et réassurance, nommée AGMA, par M. Abbes Bennani Smires et M. Jean de Saluces.

En 1989, la société de conseil et de courtage en assurance et réassurance gagne rapidement en notoriété sur le marché en devenant le 1^{er} courtier marocain avec la fusion - absorption du Cabinet Maroc Assurances, la filiale courtage du Groupe ONA qui entre dans le capital d'AGMA à hauteur de 50%.

AGMA consolide sa position à la tête du secteur en 1998 par l'acquisition du 6^{ème} Cabinet de courtage marocain SIA (Service International d'assurance).

Durant la même année, AGMA franchit un nouveau cap en signant, en juillet, la convention de représentation officielle avec MARSH, le leader mondial du conseil et du courtage en assurance et réassurance. La société s'ouvre de ce fait sur l'international.

Une année exceptionnelle qui ne s'arrête pas là. En novembre 1998, AGMA entre en bourse et ouvre 22% de son capital. Elle est ainsi la première entreprise dans le secteur de l'intermédiation en assurance, cotée à la Bourse Casablancaise.

Durant l'année 1999, la société est nommée Agma Lahlou-Tazi suite à la fusion entre AGMA et Lahlou-Tazi, 3^{ème} Cabinet de courtage marocain à cette date. Fusion qui a permis à la société de renforcer sa position de leader avec l'émission de plus d'un milliard de dirhams de primes annuellement.

Le 24 mai 2018, le Cabinet change de dénomination et revient à AGMA afin de capitaliser sur un nom à forte notoriété positive.

**2**

PROFIL D'AGMA

Précurseur national dans le domaine du conseil et du courtage en assurance et réassurance au Maroc, AGMA est présent dans l'ensemble des secteurs d'activité, et développe sans cesse son expertise dans toutes les branches d'assurance afin de mieux répondre aux attentes et exigences de sa clientèle, composée de grandes entreprises, PME/PMI, professions libérales et particuliers.

Filiale (à travers ONA Courtage) du Groupe Al Mada (ex SNI), AGMA conseille et accompagne l'ensemble des filiales du Groupe mais aussi plusieurs entreprises marocaines, de premier ordre et représentatives de différentes industries, dans la conception et mise en place de programmes d'assurance sur mesure. AGMA opère également dans les marchés PME/PMI et Professionnels moyennant des gammes de produits adaptées.

La stratégie du Cabinet pour adresser le marché des Particuliers repose sur des canaux de distribution spécifiques privilégiant les conventions de groupes.

La chaîne de valeurs d'AGMA comprend le conseil en amont, le placement et suivi des programmes d'assurance, la gestion des sinistres en coordination avec les différents partenaires ainsi qu'un accompagnement des clients dans le cadre de la démarche de prévention des risques.

Depuis juin 2008, AGMA est engagé dans une démarche Qualité selon la norme ISO 9001 avec une double accréditation anglaise UKAS et française COFRAC. AGMA réussit chaque année ses audits de suivi, de renouvellement sans aucune non-conformité.

En juin 2017, les processus du Système de Management de la Qualité ont été mis à niveau et certifiés selon la version 2015 de la norme.

S'appuyant sur sa culture forte, autour de l'engagement de l'ensemble des collaborateurs, la performance et le sens de l'éthique, AGMA veille à la satisfaction de ses clients et leur assure un service professionnel, efficace et continu dans le temps.

3 GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Six administrateurs composent le conseil d'administration d'AGMA et se réunissent deux fois par an afin de procéder à une analyse collective des performances de la société, faire le point sur les comptes semestriels et annuels et définir les orientations stratégiques pour le développement des activités.

LES COMITÉS

• Le comité des risques et des comptes

La vocation du comité des risques et des comptes est de faire le point sur l'ensemble des sujets affectant les comptes afin de s'assurer de l'intégrité et de la conformité réglementaire des opérations comptables et financières des comptes sociaux.

Le comité a aussi pour mission de valider le dispositif de gestion des risques d'AGMA avec un suivi de son évolution, il fait également office de comité d'Audit avec la présence des commissaires aux comptes.

• Le comité des nominations et rémunérations

Le comité des nominations et rémunérations encadre la politique générale de développement du capital humain. Il est également responsable de la nomination des cadres dirigeants, l'évaluation de leurs performances et la détermination de leurs rémunérations.

• Le comité de direction

Les réunions hebdomadaires du Comité de Direction poursuivent plusieurs objectifs :

- Définir la politique de la société et veiller à la réalisation des objectifs arrêtés ;
- Examiner les sujets d'actualité impactant les activités du Cabinet ;
- Échanger autour des projets de développement et des situations problématiques éventuelles pour prise de décisions concertées ;
- Piloter les projets transverses et assurer la communication entre les différentes entités.

2018



PERFORMANCES 2018



- 1/ Activités d'AGMA
- 2/ Indicateurs d'activité et résultats
- 3/ Bilan social
- 4/ Évolution du titre en bourse
- 5/ Perspectives

FAITS MARQUANTS

- Intégration des nouveaux clients, leur accompagnement et prise en compte de leurs exigences spécifiques pour les différentes branches
- Souscription de deux importants contrats Cyber risques (premiers contrats au Maroc dans cette branche de risque)
- Élargissement de la plateforme « Gestion des Retraités » à de nouveaux clients
- Lancement des plans de révision des dossiers sinistres AT, assainissement et enrichissement du système
- Représentation par AGMA de la société française « CARDIF IARD » dont l'activité a commencé le 1^{er} mars 2018 en matière de gestion de la carte verte
- Mise en place d'un guide destiné aux clients particuliers pour améliorer la communication lors des déclarations des sinistres automobiles
- Réalisation des études statistiques et de visites pour la prévention Accidents du travail et mise en place d'actions de prévention chez nos clients importants concernés
- Réalisation de visites de prévention Dommages pour les grands comptes
- Suivi des recommandations des réassureurs, concernant les situations des risques de nos clients, et accompagnement de ces derniers pour se conformer aux exigences
- Mise en place des opérations d'inventaires et de restructuration des archives
- Formation en faveur de l'Association des Cimentiers du Maroc sous le thème Gestion Administrative des AT : Pratiques conformes aux exigences légales (loi 18-12)
- Présentation aux banques (dans le cadre du GPBM), avec l'intervention de MARSH, de la couverture Cyber Risques
- Contrôle de l'ACAPS, en octobre 2018, des conditions dans lesquelles sont appliquées les dispositions de la circulaire relative à la mise en pratique par le secteur des assurances de la loi 43-05 concernant la lutte contre le blanchiment de capitaux
- Implémentation des nouvelles mesures Auto décidées par les compagnies à effet du 01/01/2019

ACTIVITÉ COMMERCIALE

Un plan stratégique de développement 2018-2020, volontariste, a été défini en janvier 2018, visant à permettre à AGMA d'augmenter significativement sa taille. Un plan de prospection ambitieux, ciblant des entreprises à fort potentiel, a été élaboré et suivi sur le terrain tout au long de l'année 2018.

Afin de renforcer les capacités d'intervention d'AGMA, un troisième pôle commercial a été créé.

Au cours de cette première année du plan de développement 2018-2020, AGMA a réussi à réaliser de nouvelles affaires importantes tout en consolidant ses relations avec ses clients existants.

La campagne de renouvellement 2018, au 01/01/2018, s'est traduite par **un volume d'affaires nouvelles estimé à 88 MDH** (effet année pleine).

AGMA a enclenché, en 2018, le processus de préparation des agréments ACAPS pour l'ouverture de trois filiales de courtage dans les villes Rabat, Marrakech et Tanger. Cela fait partie du plan stratégique de développement de l'entreprise.



SYSTÈMES D'INFORMATION

Les actions principales réalisées au cours de l'année 2018 se résument comme suit :

Progiciel métier :

En plus du déploiement au cours du premier semestre d'une nouvelle version DIAM qui intègre diverses fonctionnalités, plusieurs développements ont été réalisés :

- Automatisation du calcul des indicateurs des activités Sinistres Auto et Recouvrement,
- Intégration des états des sinistres « Auto Etranger » sur DIAM et informatisation du suivi de la taxe de gestion,
- Automatisation du calcul des indemnités relatives aux sinistres AT,
- Automatisation de l'établissement des quittances Compagnies pour les sinistres AT et Individuelle Accident,
- Amélioration du suivi des sinistres Auto sur le système DIAM,
- Développement de tableaux de bord pour un meilleur pilotage de l'activité,
- Amélioration du suivi des primes en réassurance facultative.

Mise à niveau de l'infrastructure informatique :

- Mise en place du câblage fibre optique (passage du débit de 100 MO à 1 GO),
- Remplacement des anciennes prises informatiques et réorganisation du câblage informatique dans les locaux techniques,

- Refonte totale des équipements actifs du réseau local en remplaçant les anciens switches Ethernet et mise en place d'une architecture offrant la haute disponibilité,

- Installation du backup de la ligne Internet,

- Réalisation d'un test du Plan de Secours Informatique,

- Remplacement des anciens firewalls frontaux utilisés pour la protection Internet par de nouveaux, et mise en place d'un 2^{ème} niveau de firewalls pour le cloisonnement du réseau interne et le contrôle des flux,

- Pour la protection des nouvelles applications digitales destinées aux clients : Extranet et Espace collaboratif de partage, une consultation a été lancée pour l'acquisition d'une solution WAF (Web Application Firewall). La mise en œuvre étant planifiée pour février 2019.



Feuille de route digitale :

- **Refonte du Site Web AGMA :**

- Refonte de l'arborescence du site et du contenu,
- Mise en ligne planifiée pour le mois de février 2019.

- **Développement d'un Extranet client :**

- L'objectif est de permettre à nos clients d'avoir accès à des tableaux de bord et de consulter leurs sinistres Accident de Travail, Automobile, Incendie, Transport, Décès et Maladie,

- Déploiement planifié à partir d'avril 2019.

- **Développement d'un espace collaboratif de partage de documents avec nos clients :**

- Réalisation d'une application générique permettant la déclaration du sinistre pour les branches Accident de Travail, Automobile,... ainsi que le partage des documents associés,

- Déploiement planifié à partir d'avril 2019.

- **Mise en place du portail Ressources Humaines :**

- Recensement des besoins, lancement d'une consultation et sélection d'un prestataire pour la mise en place d'un portail RH permettant la dématérialisation et l'automatisation des documents RH : attestations de travail et de salaire, demandes de congés, demandes d'avances, indicateurs RH...

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

- AGMA a réussi le 13 juin 2018 le premier audit de suivi de la certification ISO 9001 **version 2015** sans écart et sans point faible.

Cette certification bénéficie d'une double accréditation Française COFRAC et Anglaise UKAS.

- Une opération de refonte des manuels de procédures du Cabinet a été réalisée avec le concours du cabinet Mazars

afin de disposer d'un référentiel complet, harmonisé et conforme aux bonnes pratiques. L'ensemble des procédures ont été élaborées.

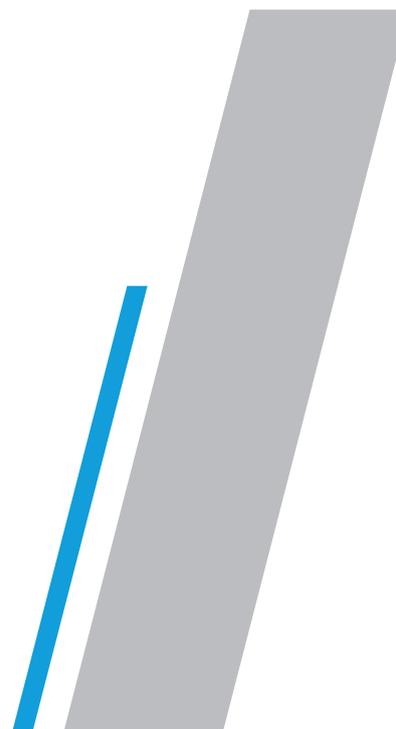
COMMUNICATION

Outre le changement de dénomination de la société « AGMA LAHLOU-TAZI » qui est devenue « AGMA » depuis le 24 mai 2018, diverses actions de communication ont été entreprises pendant l'exercice 2018.

Actions phares réalisées : la publication de deux numéros du nouveau journal semestriel « AGMA'COM », traitant de l'actualité d'AGMA et du secteur d'assurance, la conception du rapport annuel 2017, la célébration de la journée de la Femme ainsi que l'enregistrement d'un message d'attente téléphonique en version française et arabe pour le standard d'AGMA.

Par ailleurs, dans le cadre du Système de Management de la Qualité, l'enquête annuelle de satisfaction clients a été renouvelée.

De même, nous avons organisé les enquêtes périodiques de satisfaction interne « Système d'information » et « Economat & Logistique » ainsi que l'évaluation annuelle des compagnies.

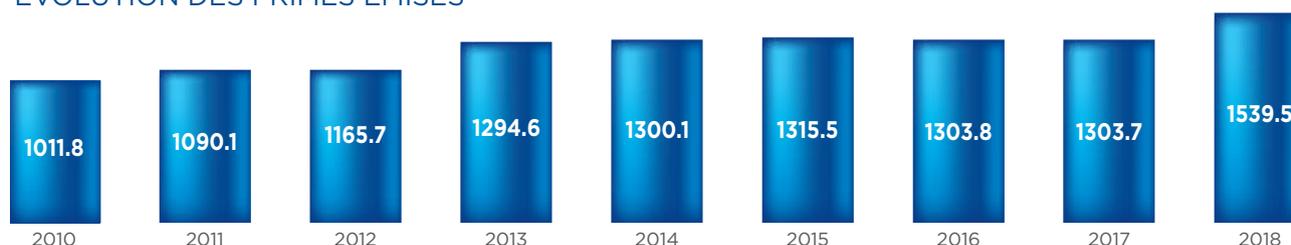


2

INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

Évolution de la production

ÉVOLUTION DES PRIMES ÉMISES



Le volume des primes brutes émises au cours de l'exercice 2018 a atteint le niveau de 1 539,5 MDH contre 1 303,7 MDH au 31/12/17, soit une progression de 235,8 MDH (+18,1%).

PRODUCTION PAR BRANCHE

(en MDH)	31/12/2018 Réel	31/12/2017 Réel	2018/2017	
			(en valeur)	(en %)
INCENDIE	398,90	286,70	112,20	39,1%
AUTO	111,41	99,64	11,77	11,8%
RC, VOL & MULTI, CRÉDIT	77,80	46,10	31,70	68,8%
TRANSPORT	69,46	64,60	4,86	7,5%
TOTAL DOMMAGES	657,57	497,04	160,53	32,3%
SANTÉ	460,03	424,72	35,31	8,3%
RETRAITE & VIE	241,14	196,44	44,70	22,8%
AT	180,73	185,48	-4,75	-2,6%
TOTAL PERSONNES	881,90	806,64	75,26	9,3%
TOTAL	1 539,47	1 303,67	235,80	18,1%

Cette augmentation résulte de :

L'accroissement des assurances dommages qui sont passées de 497 MDH au 31/12/17 à 657,6 MDH au 31/12/18 (+32,3%) suite aux variations suivantes :

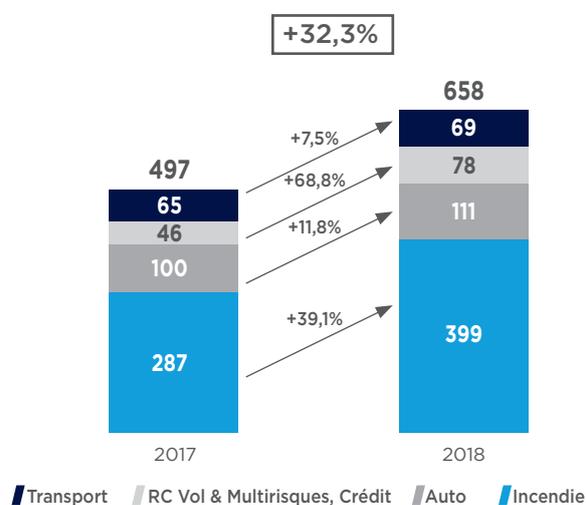
- Importante croissance de la branche Incendie de 39% (+112,2 MDH), consécutivement à :
 - L'augmentation de la prime d'un client de 41,7 MDH ;
 - L'émission de la prolongation de la police TRC d'un autre client d'un montant de 51 MDH ;
 - La réalisation de nouvelles affaires et de nouveaux contrats.
- Progression de la branche Automobile de 11,8% (+11,8 MDH), attribuable à l'augmentation des primes flottes de deux clients ainsi qu'à la réalisation de nouvelles affaires ;
- Progression de la branche Responsabilité Civile de 5,5% (+1,6 MDH) ;
- Diminution de la branche Vol & Multirisques de 29% (-4,7 MDH), issue de la refonte de trois polices d'un client en une police Multirisques industrielle reclassée au niveau de la branche Incendie ;
- Augmentation exceptionnelle de la branche Crédit de 34,8 MDH après l'émission des primes des exercices 2015, 2016, 2017, en plus de 2018, d'un client, non traitées auparavant ;
- Progression de la branche Corps de 9,8% (+0,6 MDH) ;
- Progression de la branche Facultés de 7,3% (+4,3 MDH) provenant de la prolongation de garantie d'un client pour une prime de 3,5 MDH, en plus de la réalisation d'une nouvelle affaire.



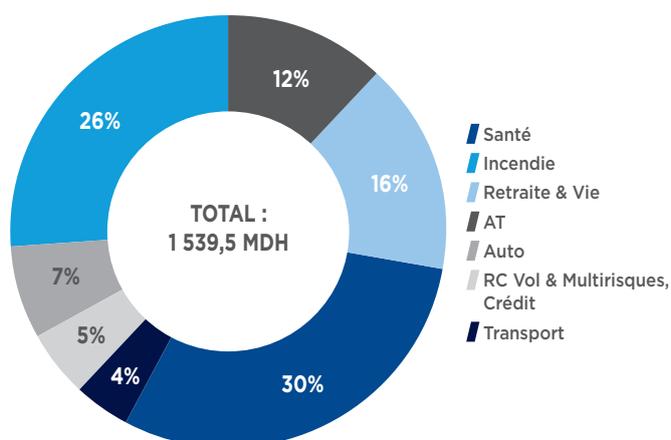
La progression des assurances de personnes de 9,3% après qu'elles soient passées de 806,6 MDH au 31/12/17 à 881,9 MDH au 31/12/18, en conséquence de :

- L'augmentation des assurances Santé de 8,3% (+35,3 MDH), due à :
 - La réalisation de nouvelles affaires ;
 - La hausse des primes de certains contrats en portefeuille à la suite de l'augmentation des masses salariales ;
- L'augmentation de la branche Spécial Groupe de 26,8% (+4,8 MDH) ;
- L'augmentation de la branche Retraite de 22,3% (+39,9 MDH) en raison de la hausse des cotisations et des versements exceptionnels des adhérents, d'une part, et la réalisation de nouvelles polices, d'autre part ;
- La diminution de la branche Accident du Travail de 2,6% (-4,8 MDH).

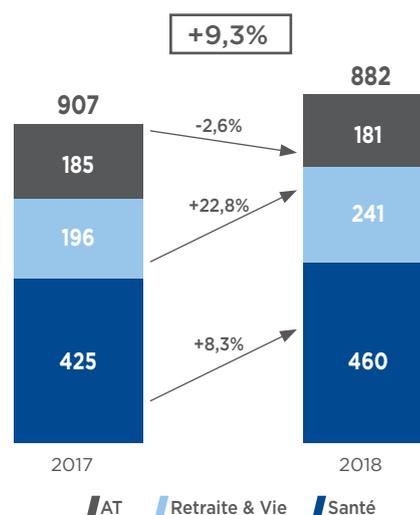
ASSURANCES DOMMAGES



RÉPARTITION DE LA PRODUCTION AU 31/12/18



ASSURANCES DE PERSONNES

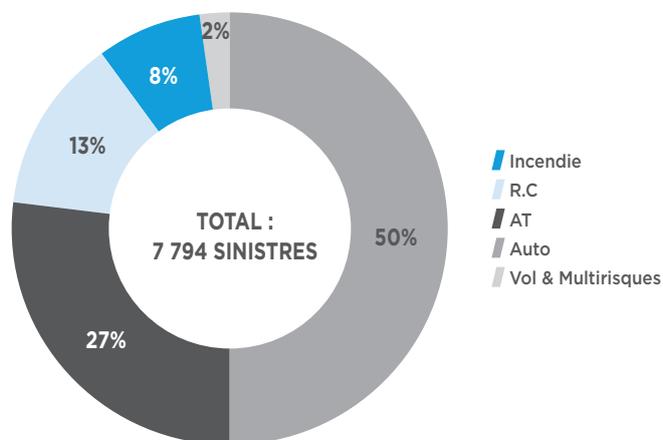


Évolution des sinistres

SINISTRES DÉCLARÉS IARD

(en nombre)	31/12/2018	31/12/2017	2018/2017	
			(Δ)	(en %)
Incendie	591	498	93	18,7%
A.T	2 096	2 181	-85	-3,9%
Automobile	3 933	3 509	424	12,1%
R.C	983	990	-7	-0,7%
Vol & Multirisques	191	287	-96	-33,4%
Divers IARD	0	1	-1	-100,0%
Total sinistres déclarés	7 794	7 466	328	4,4%

RÉPARTITION DES SINISTRES IARD DÉCLARÉS AU 31/12/18



SINISTRES CLÔTURÉS IARD

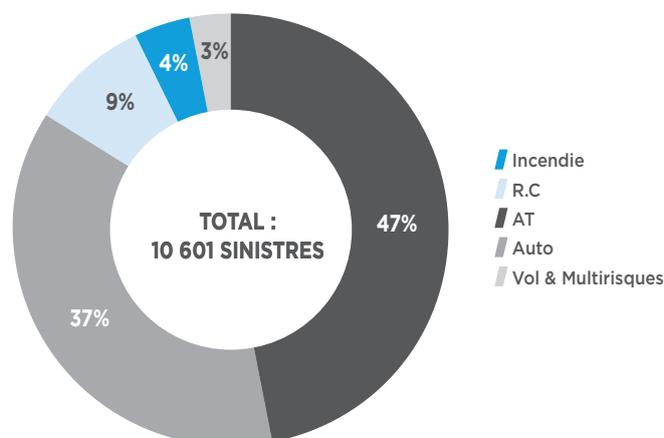
(en nombre)	31/12/2018	31/12/2017	2018/2017	
			(Δ)	(en %)
Incendie	445	309	136	44,0%
A.T	4 976	1 166	3 810	326,8%
Automobile	3 960	3 505	455	13,0%
R.C	965	912	53	5,8%
Vol & Multirisques	253	258	-5	-1,9%
Divers IARD	2	2	0	0,0%
Total sinistres clôturés	10 601	6 152	4 449	72,3%

Le nombre de sinistres IARD traités et clôturés au cours de l'année 2018 est de 10 601 contre 6 152 au 31/12/17, soit +72%. La part la plus importante (3 810)

concerne l'Accident du Travail, en conséquence de l'opération d'assainissement menée par les équipes de gestion de cette branche.

La répartition de ces sinistres par risque est la suivante :

RÉPARTITION DES SINISTRES IARD CLÔTURÉS AU 31/12/18



SINISTRES RÉGLÉS PAR AGMA

(en MDH)	31/12/2018	31/12/2017	2018/2017	
			(en valeur)	(en %)
Assurances de Personnes	60,30	59,83	0,47	0,8%
dont Groupe Maladie	30,40	31,75	-1,35	-4,3%
dont Spécial Groupe	10,68	13,01	-2,33	-17,9%
dont A.T	19,22	15,07	4,15	27,5%
Assurances Dommages	49,81	90,89	-41,08	-45,2%
dont IARD :	33,34	64,59	-31,25	-48,4%
Incendie & Risques divers	26,39	56,48	-30,09	-53,3%
Automobile	6,95	8,11	-1,16	-14,3%
dont Transport	16,47	26,30	-9,83	-37,4%
TOTAL	110,11	150,72	-40,61	-26,9%

Au 31/12/18, le montant total des sinistres réglés a atteint la somme de 110,1 MDH contre 150,7 MDH au 31/12/17, soit une baisse de 40,6 MDH (-26,9%).

Évolution des encaissements

(en MDH)	31/12/2018 Réel	31/12/2017 Réel	2018/2017	
			(en valeur)	(en %)
INCENDIE	390,04	303,54	86,50	28,5%
AUTO	113,68	98,65	15,03	15,2%
RC, VOL & MULTI, CREDIT	84,90	41,38	43,52	105,2%
TRANSPORT	65,38	60,01	5,37	8,9%
TOTAL DOMMAGES	654,00	503,58	150,42	29,9%
GROUPE MALADIE	465,68	425,65	40,03	9,4%
RETRAITE & VIE	242,28	195,50	46,78	23,9%
AT	178,43	175,85	2,58	1,5%
TOTAL PERSONNES	886,39	797,00	89,39	11,2%
TOTAL	1 540,39	1 300,58	239,81	18,4%
Taux global d'encaissement	91,6%	90,0%		

L'activité d'encaissement porte aussi bien sur le recouvrement des primes émises pendant l'exercice que sur celui des impayés arrêtés à la fin de l'exercice antérieur.

Les encaissements de l'année 2018 sont en augmentation de 18,4% (+239,8 MDH) en comparaison avec ceux de l'année 2017.

Le taux marginal d'encaissement au 31/12/18 s'est établi à 91,6% contre 90% au 31/12/17, soit une amélioration de 1,6 point.

Le délai moyen de règlement représente 32,4 jours au 31/12/18 versus 36 jours une année plus tôt.

Afin d'optimiser le processus recouvrement et le rendre plus efficient, plusieurs actions ont été entreprises :

- Création d'un comité de pilotage du processus,
- Nouvelle répartition du portefeuille clients entre les différents gestionnaires afin d'assurer un meilleur suivi (Grands comptes, PME/PMI et Particuliers),
- Analyse des primes impayées antérieures à l'exercice en cours, et tenue de réunions avec les clients concernés pour accélérer le recouvrement des créances,
- Automatisation sur le progiciel métier des différents indicateurs permettant le suivi de l'évolution du processus...

Évolution du chiffre d'affaires

(en MDH)	31/12/2018 Réel	31/12/2017 Réel	2018/2017	
			(en valeur)	(en %)
INCENDIE	17,50	17,20	0,30	1,7%
AUTO	9,08	7,92	1,16	14,6%
RC, VOL & MULTI, CREDIT	10,90	6,36	4,54	71,4%
TRANSPORT	8,88	8,23	0,65	7,9%
TOTAL DOMMAGES	46,36	39,71	6,65	16,7%
GROUPE MALADIE	43,95	40,25	3,70	9,2%
RETRAITE & VIE	7,27	5,94	1,33	22,4%
AT	18,76	18,40	0,36	2,0%
TOTAL PERSONNES	69,98	64,59	5,39	8,3%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT	116,3	104,3	12,04	11,5%
Commissions diverses	1,79	2,73	-0,94	-34,4%
Produits divers	0	6,89	-6,89	-100,0%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	118,13	113,92	4,21	3,7%

Le chiffre d'affaires réalisé au 31/12/18 a augmenté de 4,2 MDH (+3,7%) ; il s'est élevé à 118,1 MDH.

• Chiffre d'affaires direct :

Compte tenu de la hausse des encaissements en 2018, le chiffre d'affaires direct a progressé de 12 MDH (+11,5%) en s'établissant à 116,3 MDH. Cette croissance a concerné aussi bien les assurances dommages que les assurances de personnes. En effet, toutes les branches se sont inscrites en amélioration du CA généré.

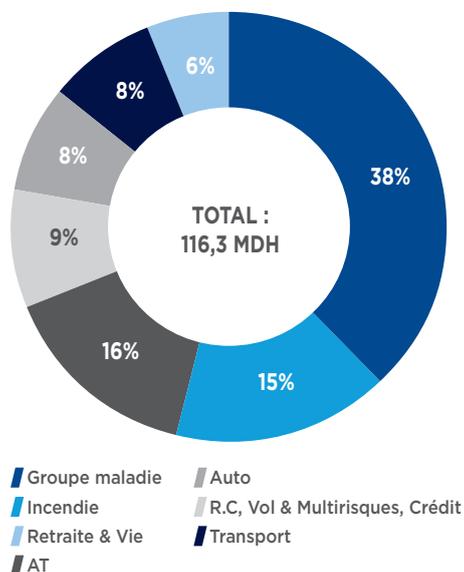
À noter la progression, très élevée, de la ligne « RC, Vol & Multi, Crédit » de 71,4% en égard au rattrapage 2015 / 2016 / 2017 en termes d'émission de primes pour l'Assurance-Crédit d'un client.

• Commissions diverses :

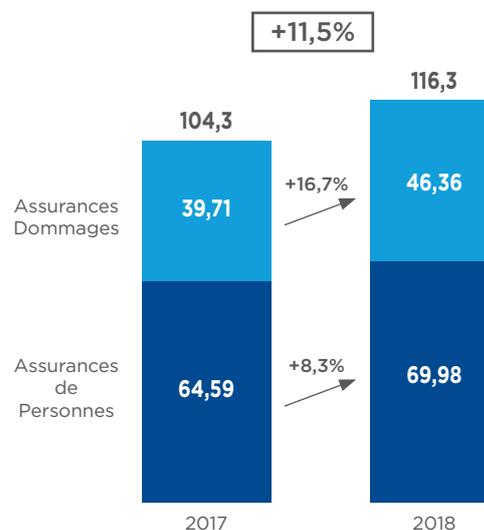
Les commissions diverses sont passées de 2,7 MDH en 2017 à 1,8 MDH en 2018. Cette diminution (-0,9 MDH) est due :

- À la comptabilisation, courant 2017, d'un différentiel de commissions de 0,5 MDH. Une provision du même montant avait été constituée ; d'où, un impact nul sur le résultat de l'exercice précédent,
- La baisse des commissions de co-courtage international de 0,3 MDH,
- La diminution des honoraires perçus sur un contrat en réassurance de 0,1 MDH.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT



Résultats

INDICATEURS CLÉS

(en MDH)	31/12/2018 Réal	31/12/2017 Réal	Évolution (%) R18/R17
Chiffre d'affaires	118,13	113,9	3,7%
Résultat d'exploitation	60,8	57,9	5,1%
Résultat financier	2,8	2,9	-4,6%
Résultat avant impôt	65,9	61,2	7,7%
RÉSULTAT NET	45,8	42,3	8,2%
Autofinancement	6,3	2,5	152,0%
Valeur Ajoutée	102,7	98,2	4,6%
Productivité (VA/pers)	0,7	0,7	0,0%
EBE	59,2	56,7	4,4%
Investissements engagés	3,7	2,9	27,6%
Effectif	156	148	5,4%

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

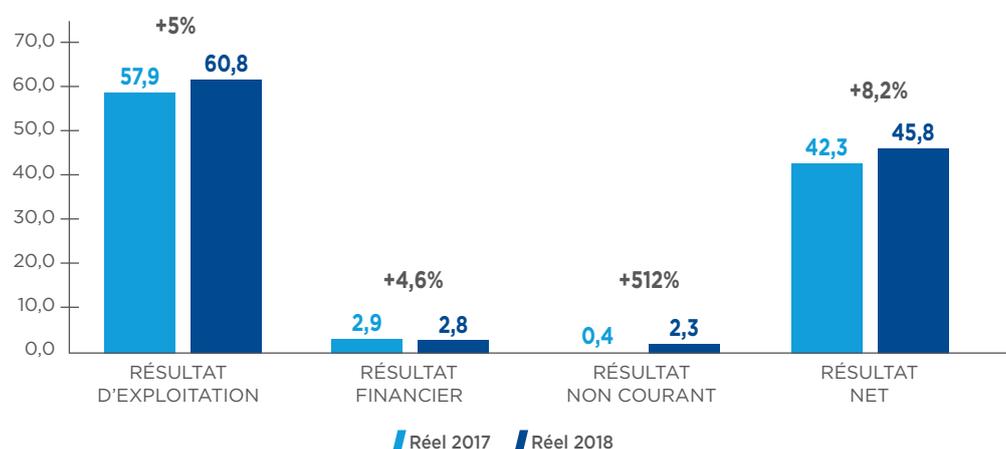
(en MDH)	31/12/2018 Réal	31/12/2017 Réal	Évolution (%) R18/R17
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	118,1	113,9	3,7%
Autres produits	3,3	3,2	2,8%
TOTAL	121,4	117,1	3,7%
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés de mat & fournitures	1,2	1,2	0,6%
Autres charges externes	14,2	14,6	-2,3%
Impôts et taxes	1,1	1,1	-0,1%
Charges du personnel	42,3	40,4	4,8%
Dotations d'exploitations	1,7	2,0	-14,0%
TOTAL	60,6	59,2	2,3%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	60,8	57,9	5,1%

Le résultat d'exploitation au 31/12/18 s'élève à 60,8 MDH contre 57,9 MDH au 31/12/17, soit une progression de 5,1% (+2,9 MDH), induite par les évolutions suivantes :

- La hausse des produits d'exploitation de 4,3 MDH (+3,7%) du fait de la croissance du chiffre d'affaires,
- L'augmentation des charges d'exploitation de 1,4 MDH (+ 2,3%) ; elles ont atteint 60,6 MDH au 31/12/18.

Le résultat net au 31/12/18 a atteint la somme de 45,8 MDH versus 42,3 MDH au 31/12/17, soit une croissance de 8,2% (+3,5 MDH) suite aux évolutions enregistrées pour le résultat d'exploitation et le résultat non courant qui s'est établi à 2,3 MDH (vs 0,4 MDH en 2017).

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET



Situation financière

(en MDH)	31/12/2018 Réel	31/12/2017 Réel	Évolution (%) R18/R17	Évolution (%) R18/B18
Capitaux propres	94,5	89,8	5,3%	0,7%
Fonds de roulement	-34,2	-37,8	-9,6%	-15,2%
Besoin en fonds de roulement	-72,6	-55,3	31,4%	-56,0%
Endettement net	-38,5	-17,5	119,9%	-78,4%

• Capitaux propres :

Les capitaux propres au 31/12/18 sont en progression de 4,7 MDH et s'élèvent à 94,5 MDH. Cette évolution de 5,3% correspond à la croissance du résultat net de 3,5 MDH d'une part, et à l'augmentation du report à nouveau de 1,3 MDH, d'autre part.

• Fonds de roulement :

Le fonds de roulement de la société enregistre un chiffre négatif puisque le fonds de commerce (115 MDH) n'est ni amorti ni déprécié. Il a toutefois connu une variation positive de 3,6 MDH au 31/12/18 (9,6%), puisqu'il s'est élevé à la somme de -34,2 MDH contre -37,8 MDH au 31/12/17 après :

- L'augmentation du financement permanent, due à la hausse des capitaux propres,

- La hausse de l'actif immobilisé net de 1,1 MDH, liée aux acquisitions effectuées en cours d'année (2,8 MDH) et à l'impact des amortissements de l'exercice.

• Besoin en fonds de roulement :

Le BFR est négatif en raison de l'activité d'AGMA : décalage entre les encaissements clients et les versements des primes aux compagnies d'assurances conformément à la réglementation.

Le besoin en fonds de roulement s'établit à -72,6 MDH au 31/12/18, en amélioration de 31,4%.

• Endettement net :

L'endettement net se situe à -38,5 MDH au 31/12/18 au lieu de -17,5 MDH une année auparavant.



3

BILAN SOCIAL

• EFFECTIFS

Au 31/12/18, l'effectif d'AGMA s'est établi à 156 collaborateurs (+5,4%), soit un effectif en hausse de 8 salariés par rapport à celui du 01/01/18.

• MOYENNE D'ÂGE

La moyenne d'âge, au 31/12/18, s'est maintenue au même niveau qu'une année auparavant : 39,6 ans (vs 39,5 ans).

	01/01/2018	Recrutements	Démissions Arrêts de contrats/Décès	Retraités	31/12/2018
Cadres supérieurs	4	0	0	0	5
Cadres	73	16	8	2	82
Agents de Maîtrise	34	4	1	0	36
Employés/ANAPEC	37	2	2	1	33
TOTAL	148	22	11	3	156

• ACTIONS SOCIALES

- Une prime a été remise à 59 collaborateurs ayant des enfants âgés de moins de 8 ans à l'occasion de la fête de Achoura,

- Une prime a été accordée à l'ensemble du personnel à l'occasion de la fête du sacrifice,

- Un bon d'achat Marjane a été remis aux trois retraités,

- Sur le plan de la prévention, une campagne de vaccination contre le virus de la grippe, en faveur du personnel, a été organisée le 2 novembre 2018 dans les locaux d'AGMA,

- Une prime de scolarité a été allouée aux enfants des collaborateurs du Cabinet.

• MÉDECINE DU TRAVAIL

Au cours de l'année 2018, 105 salariés d'AGMA ont effectué la visite médicale annuelle. Un rapport général a été établi et transmis à la Direction de l'Emploi.



4

ÉVOLUTION DU TITRE EN BOURSE

Après avoir atteint son pic à 3 300 DH le 09 janvier 2018, le cours de l'action AGMA a clôturé l'année 2018 à 3 079 DH versus 2 943 DH une année plus tôt, soit une croissance de 4,6% sur 12 Mois contre -8,3% pour le MASI.



AGMA a versé en juin 2018 un dividende de 205 DH par action ce qui équivaut à un taux de distribution de 96,9% et un rendement de 7%.

Au 31/12/18, la capitalisation boursière d'AGMA s'est élevée à 615,8 MDH.

5

PERSPECTIVES

PLAN STRATÉGIQUE 2019 - 2021

Les résultats prévisionnels tels qu'ils ressortent dans le plan stratégique 2019/2021 se présentent comme suit :

(en MDH)	2021 Plan	2020 Plan	2019 Plan	2018 Réel	2017 Réel	Évolution (%) P21/R18
Chiffre d'affaires	131,7	121,4	120,2	118,1	113,9	11,5%
Total Produits d'exploitation	135,2	127,8	123,5	117,5	117,1	15,0%
Résultat d'exploitation	67,7	62,2	59,9	60,8	57,9	11,3%
Résultat financier	3,1	3,5	3,0	2,8	2,9	11,8%
Résultat avant impôt	71,2	65,3	63,0	65,9	61,2	8,1%
RÉSULTAT NET	49,3	43,6	42,1	45,8	42,3	7,7%
Autofinancement	10,9	5,2	2,8	6,3	2,4	73,0%
Valeur Ajoutée	115,6	108,6	104,7	102,7	98,2	12,6%
EBE	66,9	61,3	58,8	59,2	56,7	13,0%





The background features a dark, semi-transparent overlay with various financial data elements. At the top, a line graph shows a peak with the value '5.6631'. Below it, another line graph has a value of '9.334'. In the center, a bar chart is visible with a value of '7.2235'. The background is filled with binary code (0s and 1s) and faint grid lines. A prominent blue diagonal line runs from the bottom left towards the top right, intersecting a white diagonal line.

DONNÉES

FINANCIÈRES

- 1/ États financiers
- 2/ Rapport général des Commissaires aux Comptes
- 3/ Rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- 4/ Résumé du rapport des Commissaires aux Comptes
- 5/ Projet de résolutions



BILAN ACTIF
Exercice clos le 31/12/18

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	118 957 887,26	3 808 440,86	115 149 446,40	115 262 572,86
Immobilisations en recherche et développement			0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 962 572,02	3 808 440,86	154 131,16	267 257,62
Fonds commercial	114 995 315,24		114 995 315,24	114 995 315,24
Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	35 277 502,03	31 113 929,89	4 163 572,14	2 910 884,77
Terrains			0,00	0,00
Constructions	7 815 520,75	7 663 263,40	152 257,35	513 133,39
Installations techniques, outillage	0,00		0,00	0,00
Matériel de transport	2 468 649,90	1 074 383,40	1 394 266,50	1 021 106,37
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	24 993 331,38	22 376 283,09	2 617 048,29	1 376 645,01
Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	10 117 199,11	50 000,00	10 067 199,11	10 067 199,11
Prêts immobilisés			0,00	0,00
Autres créances financières	67 699,11		67 699,11	67 699,11
Titres de participation			0,00	0,00
Autres titres immobilisés	10 049 500,00	50 000,00	9 999 500,00	9 999 500,00
ÉCART DE CONVERSION ACTIF (E)	0,00		0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
Augmentation des dettes financières	0,00		0,00	0,00
TOTAL I (A + B + C + D + E)	164 352 588,40	34 972 370,75	129 380 217,65	128 240 656,74
STOCKS (F)	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises			0,00	0,00
Matériel et fournitures consommables			0,00	0,00
Produits en cours			0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels			0,00	0,00
Produits finis			0,00	0,00
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	169 414 924,69	0,00	169 414 924,69	153 319 753,13
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 573 027,76		1 573 027,76	213 450,80
Clients et comptes rattachés	157 001 355,69		157 001 355,69	144 055 722,14
Personnel	9 784,68		9 784,68	28 630,05
État	25 596,11		25 596,11	102 353,11
Comptes d'associés	6 162 539,00		6 162 539,00	5 102 075,00
Autres débiteurs	0,00		0,00	0,00
Compte de régularisation Actif	4 642 621,45		4 642 621,45	3 817 522,03
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)			0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I) (Eléments circulants)	0,00		0,00	0,00
TOTAL II (F + G + H + I)	169 414 924,69	0,00	169 414 924,69	153 319 753,13
TRÉSORERIE - ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser	93 214,68		93 214,68	40 556,41
Banque, T.G. et C.C.P	31 966 658,99		31 966 658,99	11 422 699,01
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	258 825,58		258 825,58	932 604,93
TOTAL III	32 318 699,25	0,00	32 318 699,25	12 395 860,35
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	366 086 212,34	34 972 370,75	331 113 841,59	293 956 270,22

BILAN PASSIF

Exercice clos le 31/12/18

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FONDS PROPRES		
Capital social ou personnel	20 000 000,00	20 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé...		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 915,08	12 915,08
Ecarts de réévaluation		
Réserve facultative		
Réserve légale	2 000 000,00	2 000 000,00
Autres réserves	23 620 050,00	23 620 050,00
Report à nouveau	3 145 796,77	1 846 984,84
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	45 773 823,22	42 298 811,93
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	94 552 585,07	89 778 761,85
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	0,00	0,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT (C)	0,00	0,00
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	0,00	0,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	687 814,30	687 814,30
Provisions pour risques	687 814,30	687 814,30
Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	0,00	0,00
Augmentation de créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A + B + C + D + E)	95 240 399,37	90 466 576,15
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	235 347 287,30	202 948 699,55
Fournisseurs et comptes rattachés	225 353 840,65	195 121 216,19
Personnel	2 668 908,24	1 767 357,34
Organismes sociaux	2 256 248,94	2 465 833,01
État	1 669 327,30	1 448 162,41
Comptes d'associés	28 404,32	25 944,32
Autres créanciers	297 148,35	243 158,43
Comptes de régularisation - passif	3 058 569,90	1 877 027,85
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	540 994,52	540 994,52
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H)	0,00	0,00
TOTAL II (F + G + H)	235 873 442,22	203 489 694,07
TRÉSORERIE PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL III	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	331 113 841,59	293 956 270,22

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)
Exercice clos le 31/12/18

ACTIF	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	PROPRES À L'EXERCICE - 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS - 2	3 = 1 + 2	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	118 125 042,71		118 125 042,71	113 916 611,22
Chiffres d'affaires				
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	3 277 309,69		3 277 309,69	3 190 712,01
Reprises d'exploitation : transferts de charges				0,00
TOTAL I	121 402 352,40	0,00	121 402 352,40	117 107 323,23
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus (2) de marchandises				
Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 165 713,96		1 165 713,96	1 158 666,91
Autres charges externes	14 246 145,45		14 246 145,45	14 584 145,40
Impôts et taxes	1 125 520,51		1 125 520,51	1 127 771,36
Charges de personnel	42 343 948,62		42 343 948,62	40 386 489,48
Autres charges d'exploitation			0,00	0,00
Dotations d'exploitation	1 683 804,90		1 683 804,90	1 957 888,03
TOTAL II	60 565 133,44	0,00	60 565 133,44	59 214 961,18
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			60 837 218,96	57 892 362,05
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	800 011,00		800 011,00	700 014,00
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	1 973 130,27		1 973 130,27	2 207 593,26
Reprises financières : transferts de charges			0,00	0,00
TOTAL IV	2 773 141,27	0,00	2 773 141,27	2 907 607,26
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts				
Pertes de change				
Autres charges financières				
Dotations financières			0,00	0,00
TOTAL V	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			2 773 141,27	2 907 607,26
RÉSULTAT COURANT (III + VI)			63 610 360,23	60 799 969,31
RÉSULTAT COURANT (reports)			63 610 360,23	60 799 969,31
PRODUITS NON COURANTS				
Produits de cessions d'immobilisations	105 300,00		105 300,00	335 000,00
Subvention d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	2 289 805,80		2 289 805,80	200 000,00
Reprises non courantes : transferts de charges			0,00	0,00
TOTAL VIII	2 395 105,80	0,00	2 395 105,80	535 000,00
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées			0,00	156 855,27
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	125 096,81		125 096,81	7 032,11
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
TOTAL IX	125 096,81	0,00	125 096,81	163 887,38
RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)			2 270 008,99	371 112,62
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ ou - X)			65 880 369,22	61 171 081,93
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS			20 106 546,00	18 872 270,00
RÉSULTAT NET (XI - XII)			45 773 823,22	42 298 811,93
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			126 570 599,47	120 549 930,49
TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			80 796 776,25	78 251 118,56
RÉSULTAT NET (total produits - total charges)			45 773 823,22	42 298 811,93

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

Exercice clos le 31/12/18

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)

		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
2	- Achats de marchandises	0,00	0,00
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	0,00	0,00
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)	118 125 042,71	113 916 611,22
3	Ventes de biens et services produits	118 125 042,71	113 916 611,22
4	Variation de stocks de produits	0,00	0,00
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	15 411 859,41	15 742 812,31
6	Achats consommés de matières et fournitures	1 165 713,96	1 158 666,91
7	Autres charges externes	14 246 145,45	14 584 145,40
IV	= VALEUR AJOUTÉE : (I + II + III)	102 713 183,30	98 173 798,91
8	+ Subventions d'exploitation	0,00	0,00
V	- Impôts et taxes	1 125 520,51	1 127 771,36
10	- Charges du personnel	42 343 948,62	40 386 489,48
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	59 243 714,17	56 659 538,07
	= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	0,00	0,00
11	+ Autres produits d'exploitation	3 277 309,69	3 190 712,01
12	- Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	0,00	0,00
14	- Dotations d'exploitation	1 683 804,90	1 957 888,03
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	60 837 218,96	57 892 362,05
VII	+ ou - RÉSULTAT FINANCIER	2 773 141,27	2 907 607,26
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	63 610 360,23	60 799 969,31
IX	+ ou - RÉSULTAT NON COURANT	2 270 008,99	371 112,62
15	- Impôts sur les résultats	20 106 546,00	18 872 270,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	45 773 823,22	42 298 811,93

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Résultat de l'exercice	45 773 823,22	42 298 811,93
	Bénéfice	45 773 823,22	42 298 811,93
	Perte		0,00
2	+ Dotations d'exploitation (1)	1 683 804,90	1 416 893,51
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)		
8	- Produits de cession d'immobilisations	105 300,00	335 000,00
9	+ Valeurs nettes d'amortissement des imm. cédées		156 855,27
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	47 352 328,12	43 537 560,71
10	- Distributions de bénéfices	41 000 000,00	41 000 000,00
II	AUTOFINANCEMENT	6 352 328,12	2 537 560,71

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT

Exercice clos le 31/12/18

I - SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES			VARIATIONS a-b	
	EXERCICE a	EXERCICE PRÉCÉDENT b	Emplois c	Ressources d
Financement Permanent	95 240 399,37	90 466 576,15		4 773 823,22
Moins actif immobilisé	129 380 217,65	128 240 656,74	1 139 560,91	
FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) (1-2)	-34 139 818,28	-37 774 080,59		3 634 262,31
Actif circulant	169 414 924,69	153 319 753,13	16 095 171,56	
Moins Passif circulant	235 873 442,22	203 489 694,07		32 383 748,15
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) (4-5)	-66 458 517,53	-50 169 940,94		16 288 576,59
TRÉSORERIE NETTE (Actif-Passif) A-B	32 318 699,25	12 395 860,35	19 922 838,90	

II - EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE 2015		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		6 352 328,12		2 537 560,71
Capacité d'autofinancement		47 352 328,12		43 537 560,71
Distribution de bénéfices	41 000 000,00			41 000 000,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		105 300,00		346 562,00
Cessions d'immobilisations incorporelles				
Cessions d'immobilisations corporelles		105 300,00		335 000,00
Cessions d'immobilisations financières				
Récupérations sur créances immobilisées				11 562,00
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)		0,00		0,00
Augmentation de capital, apports				
Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		0,00		0,00
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		6 457 628,12		2 884 122,71
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	2 823 365,81		1 780 148,00	
Acquisition d'immobilisations en non valeurs				
Acquisition d'immobilisations incorporelles			357 967,60	
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 823 365,81		1 422 180,40	
Acquisition d'immobilisations financières				
Virement d'immobilisations				344 326,44
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)				
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	2 823 365,81		1 780 148,00	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)		16 288 576,59	71 066 363,56	
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE	19 922 838,90		69 618 062,41	
TOTAL GÉNÉRAL	22 746 204,71	22 746 204,71	72 846 511,56	72 846 511,56

A2 - ÉTAT DES DÉROGATIONS

Exercice clos le 31/12/18

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

A3 - ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice clos le 31/12/18

Indication des dérogations	Justification du changement	Influence sur le patrimoine la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

B2 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Exercice clos le 31/12/18

NATURE	Montant brut début d'exercice	AUGMENTATION			DIMINUTION			Montant brut fin de l'exercice
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices								
Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	118 957 887,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 957 887,26
Immobilisations en recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 962 572,02							3 962 572,02
Fonds commercial	114 995 315,24							114 995 315,24
Autres immobilisations incorporelles	0,00							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 658 778,76	2 823 365,81	0,00	0,00	1 204 642,54	0,00	0,00	35 277 502,03
Terrains								
Constructions	7 815 520,75							7 815 520,75
Installations techniques, matériel informatique	0,00							0,00
Matériel de transport	1 975 426,75	773 343,15	0,00	0,00	280 120,00			2 468 649,90
Matériel & mobilier de bureau, aménagements divers	23 867 831,26	2 050 022,66			924 522,54			24 993 331,38
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations corporelles en cours								

B2 BIS - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/18

NATURE	Cumul début d'exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement en fin d'exercice 4=1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 695 314,40	113 126,46	0,00	3 808 440,86
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 695 314,40	113 126,46		3 808 440,86
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 747 893,99	1 570 678,44	1 204 642,54	31 113 929,89
Terrains				0,00
Constructions	7 302 387,36	360 876,04		7 663 263,40
Installations techniques	0,00			0,00
Matériel de transport	954 320,38	400 183,02	280 120,00	1 074 383,40
Matériel, mobilier de bureau et aménagements	22 491 186,25	809 619,38	924 522,54	22 376 283,09
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				

B4 - TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice clos le 31/12/18

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
STE AZZAHRO	IMMOBILIER	10 000 000,00	99%	9 999 400,00	9 999 400,00				799 976,00
SED FES				50 000,00	0,00				0,00
Vidal				100,00	100,00				0,00
BMCE				0,00	0,00				35,00
TITRES CÉDÉS									
TOTAL				10 049 500,00	9 999 500,00				800 011,00

B5 - TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice clos le 31/12/18

NATURE	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	50 000,00							50 000,00
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	687 814,30							687 814,30
SOUS TOTAL (A)	737 814,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	737 814,30
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								0,00
5. Autres provisions pour risques et charges	540 994,52							540 994,52
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
SOUS TOTAL (B)	540 994,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 994,52
TOTAL (A + B)	1 278 808,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 278 808,82

B6 - TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice clos le 31/12/18

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	67 699,11	67 699,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts immobilisés	0,00	0,00						
Autres créances financières	67 699,11	67 699,11						
DE L'ACTIF CIRCULANT	169 414 924,69	95 274 878,15	74 140 046,54	0,00	0,00	764 954,31	0,00	1 065 073,28
Fournisseurs débiteurs	1 573 027,76		1 573 027,76					
Clients et comptes rattachés	157 001 355,69	94 361 907,79	62 639 447,90					1 065 073,28
Personnel	9 784,68		9 784,68					
État	25 596,11		25 596,11			25 596,11		
Comptes d'associés	6 162 539,00		6 162 539,00					
Autres débiteurs	0,00		0,00					
Comptes de régulation Actif	4 642 621,45	912 970,36	3 729 651,09			739 358,20		

B7 - TABLEAU DES DETTES

Exercice clos le 31/12/18

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	235 347 287,30	125 460 145,82	109 887 141,48	0,00	0,00	1 684 166,90	0,00	0,00
Fournisseurs	225 353 840,65	123 477 141,62	101 876 699,03					
Clients créditeurs	0,00		0,00					
Personnel	2 668 908,24		2 668 908,24					
Organismes sociaux	2 256 248,94		2 256 248,94					
État	1 684 166,90		1 684 166,90			1 684 166,90		
Comptes d'associés	28 404,32	25 944,32	2 460,00					
Autres créanciers	297 148,35	246 958,35	50 190,00					
Comptes de régulation Passif	3 058 569,90	1 710 101,53	1 348 468,37					

B8 - TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice clos le 31/12/18

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETÉ DONNÉE A LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données			NÉANT		
Sûretés reçues			NÉANT		

(1) Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 - (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Exercice clos le 31/12/18

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
Autres engagements donnés	NÉANT	NÉANT
Total (1)	0,00	0,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées	0,00	0,00

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	NÉANT	NÉANT
Autres engagements donnés	NÉANT	NÉANT
Total (1)	0,00	0,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées	0,00	0,00

(1) Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 - (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Price Waterhouse
101, Bd Massira Al Khadra
20100 Casablanca

Deloitte.

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
AGMA
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Agma, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 94 552 585, 07 dont un bénéfice net de MAD 45 773 823, 22.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Agma au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 29 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse


Price Waterhouse
Aziz Bidah
Associé
.01, Bd. Massira Al Khadra - 20100 Casablanca -
Tél: 05 22 77 90 00 / 05 22 98 40 40
Fax: 05 22 99 11 96 / 05 22 31 30 91
I.F: 01031195 - R.C: 34533 - CNSS: 161862
ICE: 000730842000001

Deloitte Audit


Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
CASABLANCA -
Tél: 05 22 22 40 28/26/34/01
Fax: 05 22 22 78
Fawzi Britel
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRICEWATERHOUSECOOPERS
Price Waterhouse
101, Bd Massira Al Khadra
20 100 Casablanca

Deloitte.
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
AGMA
Casablanca

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application ainsi que la loi 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE.

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2018.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2018

2.1 Convention écrite de mécénat conclue avec la fondation ONA

- Actionnaire intéressé détenant indirectement plus de 5% du capital : AL MADA S.A.
- Nature de la convention : Cette convention prévoit un don annuel à titre de mécénat et sans contrepartie au profit de la fondation ONA qui est une association d'utilité publique.
- Conditions de rémunération : Cotisation annuelle de 1 million de dirhams TTC.
- Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2018 : 1 million de dirhams TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice 2018 : 1 million de dirhams TTC.

2.2 Convention écrite de prestation de services conclue avec la société AL MADA S.A.

- Actionnaire intéressé détenant indirectement plus de 5% du capital : AL MADA S.A.
- Nature de la convention : Cette convention couvre les services rendus par la société AL MADA S.A. dans différents domaines notamment économique, juridique, financier et de contrôle de gestion.
- Conditions de rémunération : 0,425 % du chiffre d'affaires hors taxes, plafonnée à 25 millions de dirhams hors taxes.
- Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2018 : 0,6 million de dirhams TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice 2018 : 0,4 million de dirhams TTC.

2.3 Convention écrite de gestion de trésorerie conclue avec la société AL MADA S.A.

- Actionnaire intéressé détenant indirectement plus de 5% du capital : AL MADA S.A.
- Nature de la convention : Cette convention prévoit le placement des excédents de trésorerie de AGMA auprès de la société AL MADA S.A.
- Date de la convention : 2 mai 2005.
- Conditions de rémunération : Taux de 2,25% l'an.
- Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2018 : 2 millions de dirhams hors taxes.
- Montant encaissé au titre de l'exercice 2018 : 1,6 millions de dirhams hors taxes.

2.4 Convention écrite de location du siège conclue avec la société AZZAHRO

- Administrateur en commun : Mme Rachida BENABDELLAH.
- Nature de la convention : Cette convention prévoit la location par la société AZZAHRO à la société AGMA de locaux administratifs.
- Date de la convention : 1^{er} août 1995.
- Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2018 : 2,4 millions de dirhams TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice 2018 : 2,4 millions de dirhams TTC.

Casablanca, le 29 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse


Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra - 20100 Casablanca
Tél: 05 22 77 90 00 / 05 22 98 40 40
Aziz Bidah Fax: 05 22 98 11 96 / 05 22 31 30 91
Associé : F: 01031195 - R.C: 34533 - CNSS: 161867
ICE: 000739643000001

Deloitte Audit


Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
Tél: 05 22 98 11 96 / 05 22 31 30 91
Fawzi Britel
Associé



Price Waterhouse
101, Bd Massira Al Khadra
20 100 Casablanca



Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
Casablanca

Aux Actionnaires
AGMA
Casablanca

**RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AGMA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 94 552 585,07 dont un bénéfice net de MAD 45 773 823,22.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au deuxième paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AGMA au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 29 mars 2019

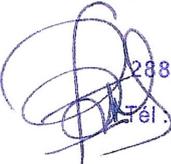
Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse


Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra - 20100 Casablanca.
Tél: 05 22 77 90 00 / 05 22 98 40 40
Fax: 05 22 99 11 96 / 05 22 31 30 91
L.F: 01031195 - R.C: 34533 - CNSS: 16196
ICE: 000230842000001

Aziz BIDAHA
Associé

Deloitte Audit


Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
- CASABLANCA -
Tél: 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax: 05 22 22 40 78

Fawzi BRITEL
Associé

EXERCICE 2018 - PROJET DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, approuve le bilan et les comptes tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 45 773 823,22 DH.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat ci-dessus approuvé comme suit :

• Bénéfice net comptable	45 773 823,22 DH
• Report à nouveau sur exercices antérieurs	3 145 796,77 DH
	<hr/>
• Solde	48 919 619,99 DH
• Dividendes proposés	(-) 43 000 000,00 DH
	<hr/>
• Solde	5 919 619,99 DH

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende total de 43 000 000,00 DH soit 215,00 DH par action et d'affecter :

- Au compte « Report à nouveau » le solde, soit 5 919 619,99 DH.

Le dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 18 juin 2019.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et la loi 78-12, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat d'administrateur de Madame Rachida BENABDALLAH pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme la Société Financière de Gestion et de Placement, représentée par Monsieur Karim CHBANI, en qualité d'administrateur pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'Assureur Conseil de référence



AGMA SA au capital de 20 000 000,00 DH.
Intermédiaire d'Assurances régi par la loi n° 17.99 portant Code des assurances.
Autorisation de l'ACAPS N° C1352CD201837 du 27 juillet 2018 - ICE : 001644742000021.
RC : 29351 CASA - CNSS : 1738808 - TP : 35500953 - IF : 01084915 - TVA : 855130.

 (+212) 5 22 48 80 50
 (+212) 5 29 02 29 40
 www.agma.ma